

# BP REA

## BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE



### PRÉREQUIS

- ✓ Avoir entre **16 et 29 ans révolus** (sauf personnes en situation de handicap)
- ✓ Être titulaire d'un **CAP agricole ou titre équivalent ou supérieur** ou **expérience professionnelle d'au moins 3 ans**



### DURÉE

- ✓ En **2 ans** ou en 1 an selon profil
- ✓ Alternance de périodes en centre de formation (600h/an) et en entreprise (1000h/an)
- ✓ Possibilité d'individualisation du parcours selon acquis et expériences



### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ✓ Démarrage de la formation en septembre
- ✓ Dossier de candidature, entretien de motivation et d'analyse des besoins, tests de positionnement
- ✓ Possibilité de signer un contrat d'apprentissage jusqu'à 3 mois avant ou après le début de la formation
- ✓ Formation accessible aux personnes en situation de handicap

*Possibilité d'adaptation de parcours selon profil*

### OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le fonctionnement de son entreprise et élaborer une stratégie de décision
- ✓ Prévoir et analyser les besoins humains de son entreprise
- ✓ Préserver et améliorer les sols et la biodiversité fonctionnelle
- ✓ Conduire des processus de production dans l'agrosystème
- ✓ Assurer les bases de comptabilité et de gestion

### CONDITIONS FINANCIÈRES

- ✓ Aucun frais de formation pour l'apprenti
- ✓ Rémunération par l'entreprise d'accueil
- ✓ Aides complémentaires possibles : hébergement et restauration en centre, permis de conduire, premier équipement professionnel, carte étudiant des métiers



# BP REA

BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE



## NIVEAU DE SORTIE

- ✓ Niveau 4 (Bac)



## POURSUITE D'ÉTUDES

- ✓ BTS A : Productions animales, ACSE, Techniques végétales
- ✓ Certificats de spécialisation



## TYPE D'EMPLOI

- ✓ Création ou reprise d'entreprise agricole
- ✓ Salarié agricole, service de remplacement...

## CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- ✓ UC 1 : Se situer en tant que professionnel
- ✓ UC 2 : Piloter le système de production
- ✓ UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- ✓ UC 4 : Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise
- ✓ UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- ✓ UCARE 1 : Transformation
- ✓ UCARE 2 : Réduire l'empreinte carbone sur une entreprise agricole ou Conduire un atelier de volailles de chair

## MÉTHODES MOBILISÉES

- ✓ **Articulation des apprentissages entre acteurs de la formation** : apprenti(e), employeur et centre de formation
- ✓ **Suivi individualisé** : outils de liaison, visites en entreprises, entretiens réguliers
- ✓ **Formation en présentiel, mises en situations, études de cas**
- ✓ **Interventions de professionnels, visites d'entreprises, participation à des salons**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ Pour être admis, le candidat doit obtenir les 7 UC par évaluation certificative et après validation du jury
- ✓ Les évaluations élaborées par le centre de formation sont validées par un jury permanent régional présidé par la DRAAF
- ✓ Le bénéfice d'une UC acquise est de 5 ans
- ✓ Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture selon la modalité des unités capitalisables (UC), inscrit au RNCP (n°38093) depuis le 09/03/2017



Flashez le QR code ou rendez-vous sur notre site web [www.metiersdenosterritoires.fr](http://www.metiersdenosterritoires.fr) pour retrouver tous les établissements proposant cette formation.

  
métiers de nos territoires  
Pays de la Loire

  
Campus Professionnel